

Ça se passe PRÈS de chez NOUS

Un groupe de citoyennes et de citoyens belges se mobilise contre un vote imminent du Parlement européen. Noble mais vain combat ? Quelles sont leurs chances de se faire entendre à Bruxelles ou à Strasbourg ?

L'EUROPE s'en occupe ?

L'une des originalités de l'Europe est le rôle qu'elle reconnaît à ses citoyens. Alors que seuls les États sont concernés par les autres organisations internationales, dans l'Union, les citoyens ont des droits propres et des devoirs.

- Le plus connu est le droit de circuler librement, de travailler et d'étudier dans les autres pays membres. En matière politique, les citoyens européens disposent du droit de voter et d'être élus aux élections communales et européennes, dans l'Etat membre où ils résident. Les citoyens peuvent également déposer des pétitions devant le Parlement européen.
- En outre, le citoyen européen peut faire reconnaître ses droits face aux actes des institutions européennes ; devant un tribunal de première instance, devant la Cour de justice des communautés européennes, devant le médiateur européen.



● Enfin, un programme soutient le développement d'une société européenne fondée sur le respect des droits fondamentaux. Parmi six objectifs généraux figurent le renforcement de la société civile, le combat contre le racisme et la xénophobie, une meilleure compréhension entre les religions et entre les cultures.

OCCUPONS-NOUS de l'Europe !

Pourtant, diverses études démontrent qu'une majorité des citoyens européens s'estiment mal ou pas assez informés de leurs droits et relativement impuissants face aux décisions prises par « les 27 » ou par « Bruxelles », comme on entend souvent à l'étranger.

● Ces impressions ne peuvent être que renforcées par un courant plus libéral qui voit d'abord l'Europe comme une zone de libre échange économique, les Européens comme une force de production et les représentants des travailleurs comme des freins à la concurrence et au profit.

● En revanche, une vision progressiste appelle de ses vœux une Europe plus sociale, plus citoyenne où chaque individu bénéficie de plus de protection, de droits étendus et d'une capacité, individuelle et collective, d'influence et de participation au débat public.

**Le 7 juin, désignons nos représentants
pour défendre nos options.**

